Quarante-cinquième année, N° 77. Le numéro : 10 centimes Vendredi 2 avril 1948.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	19.—	10.50	6.—
Avec Bulletin officiel	25.50	14.—	7.75

ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	10 cts	le mm.
Suisse	13 »	»
Etranger	14 »	»
Réclames : Canton	22 »	»
» » Suisse	27 »	»
Mortuaires	16 »	»

Bande à part

On rendra au *Nouvelliste* cette justice qu'il n'est ni un sceptique ni un *je m'en-foutiste* pour qui la Foi politique, vive et rayonnante, est une vertu démodée qui n'a plus cours.

Il ne flotte pas dans un vague programme quand une question de principe est en jeu ou quand un problème, même secondaire, menace le parti conservateur dans ses œuvres, comme ce fut le cas avec l'initiative radicale-socialiste sur l'extension de la Représentation proportionnelle aux élections des membres du Conseil d'Etat.

C'est assez dire que nous avons les coudées franches vis-à-vis de propositions qui pourraient être intéressantes à une autre époque, mais qui, en ce moment, ne feraient que brouiller les cartes.

On nous demande si le parti conservateur-populaire suisse, en l'occurrence la Droite parlementaire, ne suivrait pas une politique plus habile en faisant bande à part.

Mon Dieu, le rôle d'une minorité, dans un Parlement, est un thème sur lequel on peut broder des variations sans fin.

Les uns estiment qu'en se montrant intransigeant, en attaquant le Pouvoir systématiquement, l'Opposition affaiblit sa propre autorité.

D'autres pensent, au contraire, qu'en appuyant un gouvernement, qui n'applique pas le programme du parti auquel on appartient, on compromet les intérêts dont on a la garde.

Ce sont là des points sur lesquels on peut disputer longtemps sans arriver à s'accorder.

D'un côté et de l'autre, il y a des arguments qui embrouillent et des arguments qui débrouillent.

La situation de la Droite conservatrice aux Chambres fédérales, actuellement, n'a aucune analogie avec celle de 1848 et de 1874 et qui s'est prolongée jusqu'à l'entrée de M. Zemp au Conseil fédéral.

Pendant toute cette période, les conflits religieux empoisonnaient la politique.

C'étaient des robes de Nessus.

D'autre part, le Parti radical-démocratique, qui pouvait compter, aux Chambres, sur une majorité imposante, obéissait assez docilement aux impulsions qui arrivaient des cantons où il était en minorité.

On frappait à tour de bras dans les rangs du Parti conservateur que l'on voulait abattre.

Le Conseil fédéral était lui-même composé de sept radicaux. Il est superflu, pensons-nous, d'indiquer ses dispositions politiques. Cela ferait sourire.

Il y avait là, cependant, des hommes d'esprit qui eussent pu tendre une main secourable.

Les temps n'étaient pas mûrs.

D'autre part, ce n'est pas avec l'esprit qu'on change d'orientation. C'est avec des principes.

Forcément donc, la Droite devait, à ces époques tourmentées, faire une politique d'opposition.

C'était la seule route ouverte devant elle.

Un beau jour, on s'aperçut que les socialistes déployaient une activité fiévreuse et qu'il ne s'agissait plus de marcher à la débandade.

On reconnut la nécessité absolue d'aborder les questions sociales, sans esprit de boutique et d'épicerie.

MM. Python, Decurtins et Feigenwinter tendirent loyalement leurs mains à MM. Ruchonnet et Favon.

C'était la roue qui tournait.

Les persécutions religieuses allaient s'éteindre et l'on abandonnait petit à petit l'étroite politique de clocher.

Une graine nouvelle se levait.

Depuis M. Zemp, la Droite n'a jamais cessé de faire partie du gouvernement où elle a même aujourd'hui deux représentants.

Est-ce à dire qu'elle sort raffermie de cet état de fait ?

Pas précisément, mais elle n'en sort pas diminuée.

Son rôle d'opposition n'est plus le même face à un Conseil fédéral qui n'a pas d'homogénéité politique et où pas moins de quatre partis sont représentés.

Nous estimons que le Parti conservateur-populaire a fort bien manœuvré. Il a montré du courage et du bon sens.

Faire bande à part constituait une faute.

Ce serait favoriser la création d'un bloc des Gauches d'où ne sortirait certainement pas l'harmonie sociale.

Il faut résister à un projet de cette nature si jamais il vient à prendre corps.

A Berne, comme dans les cantons, on travaille à la construction d'une cathédrale sociale idéale à opposer à la cité future du communisme.

Dans les rouages, le Parti conservateur s'emploiera à ce que la flèche de cette cathédrale soit surmontée de la croix du chrétien, ainsi que le voulaient les aïeux de 1848.

Ch. Saint-Maurice.

LA BÉATIFICATION du dimanche de Quasimodo

—o—

Le Souverain Pontife a décidé, pour cette année 1948, une seule béatification : c'est celle qui se déroulera à Saint-Pierre de Rome, le dimanche in Albis, 4 avril, et qui verra la proclamation des vertus du Frère Bénilde Romançon, des Frères des Ecoles chrétiennes.

Frère Bénilde naquit le 14 juin 1805, à Thuret en Limagne (Puy-de-Drôme), dans une famille de petits cultivateurs. Il eut une pieuse enfance. Sa mère fut une éducatrice merveilleuse. Elle l'accoutuma très tôt à la prière. Volontiers, entre deux tâches de ses rudes journées, elle pénétrait dans l'église : elle tenait par la main son enfant, trop jeune pour rester seul à la maison. Ils s'agenouillaient ensemble, le bambin gardant les yeux tournés vers l'autel, « sans trop savoir ce qu'il faisait », mais bien tranquille, ressentant déjà comme un secret bonheur. La présence de Dieu lui devint familière. Il l'adorait dans le tabernacle tout comme dans cette immense église qu'est la grande nature.

Le jeune garçon devint berger. Mais, rencontrant un jour deux Frères, Lassalliens, dans les rues de Clermont, il fut impressionné par leur recueillement. Il éprouva une intime allégresse à les regarder marchant en silence, égrenant leur chapelet. Il désira les imiter. A l'âge de 15 ans, il entra au noviciat des Frères des Ecoles chrétiennes, à Clermont-Ferrand, sous le nom de Bénilde.

Après avoir enseigné à Aurillac, Moulins, Limoges, Clermont et Riom, il fut appelé par ses supérieurs à la fondation et à la dircetion d'une nouvelle école à Saugues (Haute-Loire), où il arriva en 1841.

C'est là que, pendant vingt ans, il déploya son apostolat. Il mourut le 13 août 1862.

Les écoliers aimaient Frère Bénilde : « On se pressait pour entrer en classe, on n'en voulait plus sortir ». Quel témoignage sur les lèvres de l'enfance ! Et quoi d'étonnant si, par le rayonnement de Bénilde, la grâce fit lever à Saugues une copieuse moisson de vocations religieuses !

La population l'appréciait non moins que les élèves, témoin ces déclarations d'un de ses collaborateurs : « Directeur intelligent, il donna à son école une marche excellente... Il se rendait compte de tout ce qui s'y passait... Le maire, l'inspecteur, le préfet rivalisaient d'éloges à son égard. » On le considérait comme « l'honneur de la ville ».

Frère Bénilde dissimulait ses austérités. Toujours gai, son visage ne trahissait pas la gêne des mortifications corporelles. Peines et privations étaient à ses yeux « de gros riens » en échange desquels Dieu donnait d'immenses trésors.

La ferveur de sa piété eucharistique frappait son entourage. Il communiait tous les jours, ce qui n'était pas commun dans son temps. La promulgation du dogme de l'Immaculée Conception par Pie IX lui causa une joie indicible. Il sollicita de ses supérieurs une traduction de la Bulle Ineffabilis Deus.

A l'occasion de la béatification du Frère Bénilde, divers pèlerinages iront à Rome, notamment de France.

De jour en jour

La Russie accentue l'isolement de Berlin : réactions occidentales
Les nouvelles conditions de Moscou à la Finlande

Le maréchal **Sokolovsky**, commandant en chef soviétique en Allemagne, a adressé aux généraux Clay, Robertson et Kœnig, commandants en chef américain, britannique et français, une lettre dans laquelle il pose la question des communications de **Berlin** avec les zones occidentales et celles du transit des personnes et des marchandises à travers la zone soviétique.

Les autorités soviétiques envisagent de prendre des mesures de contrôle rigoureuses, s'appliquant non seulement aux Allemands, mais aux nationaux alliés. Toute personne quittant Berlin ou s'y rendant devrait être munie d'un titre de circulation, visé par les autorités soviétiques. De même, les transports de biens et des marchandises devront être signalés aux autorités russes afin de permettre à celles-ci d'en assurer la sécurité à travers la zone.

Jusqu'ici, les communications entre les zones occidentales et l'ancienne capitale allemande, îlot quadripartite au milieu de la zone soviétique, reposaient sur des usages et des conventions tacites et n'avaient jamais fait l'objet d'accords interalliés formels. On sait que chacun des quatre alliés assure avec les ressources de sa zone une partie du ravitaillement de la capitale. Les troupes et le personnel d'occupation occidentaux sont ravitaillés par des convois traversant la zone russe. Un couloir aérien de 60 km. de large permet aux avions occidentaux d'atterrir sur les champs d'aviation britannique et américain.

Depuis deux mois environ, de fréquents incidents ont eu lieu à la ligne de démarcation, à la gare de Marienborn, en zone soviétique, près de Helmstedt, les postes de surveillance soviétiques se montrant plus sévères. Il y a trois jours des commerçants du Benelux se rendant à Berlin ont été refoulés à l'entrée de la zone soviétique.

Tout le système de communications entre Berlin et l'ouest de l'Allemagne se trouve mis en question par la note soviétique. Le général Lukjantschenko, chef de l'état-major de l'administration militaire soviétique, a exprimé formellement le désir d'entrer en négociations avec les alliés occidentaux pour conclure des conventions réglant l'ensemble de cette question. On pense, dans les milieux intéressés, que ces négociations seront peut-être difficiles, les Occidentaux ayant omis de conclure en temps utile des accords garantissant la sécurité de leurs communications.

Berlin, sis en zone soviétique, est relié à l'Ouest par un autorail, deux lignes de chemins de fer et un service aérien régulier.

Le gouverneur britannique, Sir Brian Robertson, a écrit mercredi au maréchal Sokolovsky, pour lui demander de retarder de deux semaines l'entrée en vigueur des ordonnances soviétiques concernant le renforcement des contrôles aux frontières zonales. Cette requête a été repoussée. Les autorités britanniques ont, pour leur part, interdit aux fonctionnaires russes l'inspection des marchandises en transit entre Berlin et leur zone et refusé de se soumettre à l'obligation d'un visa russe pour les fonctionnaires anglais traversant la zone soviétique. Les Anglais sont prêts, toutefois, à remettre à l'avance aux autorités russes, une liste des voyageurs devant se présenter aux postes de contrôle.

Les Français se sont ralliés mercredi à l'opposition manifestée par les Britanniques et les Américains au projet russe concernant la limitation du trafic de transit entre Berlin et les zones occidentales. Le général Noiret, gouverneur militaire adjoint des autorités d'occupation françaises, a en effet adressé une note au général Dratvin, soulignant que les mesures proposées ne pouvaient avoir de valeur que sur la base d'un accord des quatre puissances. D'ailleurs, le général français ajoute que les restrictions proposées par l'URSS ne sont pas formulées clairement.

... Mais les nouvelles mesures soviétiques renforçant le contrôle des voyageurs et des marchandises qui quittent Berlin à destination de l'Allemagne occidentale sont entrées en vigueur. Le train militaire anglais qui a quitté Berlin mercredi soir pour arriver à Marienbourg à 4 heures du matin aurait dû se soumettre à ce contrôle.

Or, le premier-lieutenant Galloway, officier commandant le train militaire, a reçu l'ordre de ne pas permettre l'examen des papiers anglais. Une garde de six hommes sous la conduite d'un sergent lui a été adjointe. Elle était munie d'armes à tir rpide et avait reçu l'ordre de s'opposer par la force à l'entrée des Russes dans le train.

On communique que peu avant le départ du train de la gare de Charlottenburg, un haut parleur a invité tous les voyageurs à contrôler s'ils étaient bien en possession du formulaire 207 qui est exigé par les autorités soviétiques. Le train comporte huit wagons et 200 voyageurs, parmi lesquels des fonctionnaires du gouvernement militaire anglais et du Conseil de contrôle. Le convoi transporte des vivres pour deux jours. Tous les compartiments à l'exception de celui du commandant du train ont été fermés.

Le train régulier qui devait quitter Francfort pour Berlin n'est pas parti cette nuit. Les autorités militaires américaines ont déclaré que le trafic ne sera pas rétabli avant que la situation soit éclaircie.

* * *

On apprend de source diplomatique que les Russes ont posé de nouvelles revendications juste avant la conclusion du traité avec la **Finlande.** La délégation finlandaise en a été très surprise et a demandé de nouvelles instructions à Helsinki. Mercredi soir, très tard, le président Paasikivi a convoqué le Cabinet en séance extraordinaire. Les principaux chefs de partis étaient présents.

Les nouvelles revendications russes seraient les suivantes. La Russie désire :

1. Obtenir le droit de décider elle-même quand la Finlande aura besoin de l'aide militaire russe.

2. Déterminer elle-même à quel moment la Finlande est menacée d'un danger de guerre.

3. Que les clauses militaires du pacte soient valables non seulement en cas de guerre mais aussi en temps de paix.

4. Que la durée du pacte soit fixée à vingt ans.

On apprend que le gouvernement finlandais se prépare à rejeter les clauses 1, 2 et 3 qu'il considère comme inacceptables. Il proposerait que le pacte soit conclu pour une durée de dix ans.

La situation politique étant extrêmement tendue, le Palais présidentiel et les principaux édifices publics de la ville d'Helsinki sont gardés militairement sur l'ordre du haut commandement de l'armée.

Buvez bon
Manger bien

Le prix s'oublie, le souvenir reste

BUFFET GARE TERRITET

G. Niederhauser.

Nouvelles étrangères

Message de M. Truman au Pape Pie XII

Au sujet des informations concernant la lettre adressée par M. Truman à Pie XII, le « Momento » apprend de son correspondant à Washington que, dans cette missive, le président des Etats-Unis réaffirme sa volonté d'aider toutes les nations qui résistent au communisme. On croit savoir que M. Myron Taylor attendra la réponse du Pape, qui serait remise avant le 18 avril, de telle sorte que les documents puissent être publiés quelques jours encore avant les élections italiennes.

Les installations de Lourdes

D'importants travaux ont été entrepris à Lourdes en vue des pèlerinages qui amèneront cette année, dans la cité mariale, un nombre record de pèlerins. Une installation radiophonique plus moderne et plus puissante viendra accroître l'ampleur des diverses cérémonies qui se dérouleront soit à la grotte, soit dans la basilique, soit sur l'esplanade. Les « lacets » qui relient la basilique à la grotte ont été élargis et bordés d'arbustes. La réfection des galeries qui couronnent les rampes se poursuit. On vient d'y dresser quatre hauts lampadaires. On a fait également les vestibules des piscines.

Le 4e centenaire de la Garde suisse au Vatican

Lors des manifestations organisées au Vatican à l'occasion du 400e anniversaire de la Garde suisse pontificale, le Secrétaire général de l'Ordre des Capucins, le Père Bucardo Wolfenschiessen, a prononcé un discours. Il a exalté les traditions du Corps qui, à travers les siècles, a toujours servi avec fidélité les Souverains Pontifes. Outre les gardes et leurs chefs, les représentants des autres Corps pontificaux, de la Colonie helvétique et de la Légation suisse étaient présents.

Deux trains britanniques arrêtés par les Russes

Le train britannique régulier, qui avait quitté Berlin dans la nuit de mercredi à jeudi — c'est-à-dire après l'entrée en vigueur des nouvelles mesures de contrôle renforcé décrétées par les Russes — pour se rendre en zone britannique, n'a pu atteindre son but.

A six heures du matin, le train était toujours en gare de Marienborn, c'est-à-dire la station russe située à la limite des zones.

Le train britannique à destination de Berlin a également été arrêté à Marienborn.

Les services britanniques n'ont pas pu se mettre en relation avec les voyageurs de ces deux convois. Il semble que les Russes ont dirigé ces deux trains sur des voies de garage.

La santé de la reine des Pays-Bas

La reine Wilhelmine des Pays-Bas a été invitée par ses médecins à se ménager. Son état de santé ne lui a pas permis de reprendre complètement les devoirs de sa charge qu'elle avait confiés au mois d'octobre, temporairement, à la princesse Juliana. La reine a 67 ans. Elle fêtera l'on prochain le 50e anniversaire de son accession au trône.

L'express du Caire saute en Palestine

Quarante morts — Soixante blessés

Mercredi, un train express Le Caire-Haïfa a sauté près de la colonie juive de Menyamina, dans le nord de la Palestine. L'attentat a été commis au moyen d'une mine allumée à distance. Mercredi soir on comptait 40 morts et 60 blessés, tous arabes. L'express transportait également 40 soldats britanniques, mais aucun d'eux ne se trouverait parmi les victimes.

L'attentat a probablement été commis par l'organisation terroriste juive Stern. La plupart des morts sont membres de l'armée arabe de la liberté.

Le drame du bal

Les autorités soviétiques locales, en collaboration avec la police autrichienne, ont ouvert une enquête sur l'incident de Josefsberg, à Vienne.

On sait que les auteurs de cette agression qui a fait deux morts et 19 blessés parmi les danseurs d'une auberge de campagne, avaient pris la fuite.

Or, les deux inconnus en uniforme soviétique se sont présentés mercredi matin à leur unité à Wienerbruck et ont été arrêtés sur l'ordre du commandement soviétique de la place.

Face à la tempête

La tempête continue à faire rage sur les côtes d'Angleterre où, par endroit, le vent atteint une vitesse de près de 100 kmh. Dans le Comté d'Essex, on signale quelques blessés à Southend par la chute de tuiles. A Cork, en Irlande septentrionale, une cheminée d'usine s'est abattue sous le vent et a écrasé les toits de plusieurs maisons et ateliers. A la sortie de la rade de Southampton, le « Queen Mary », en route pour New-York, a dû affronter l'ouragan pendant plus d'une demi-heure. Pour éviter que le navire parte à la dérive, deux remorqueurs supplémentaires ont dû renforcer lès six qui guident normalement le navire hors du port.

Nouvelles suisses

La réduction de l'effectif des fonctionnaires fédéraux

M. Dietschi, conseiller national, de Soleure, ayant posé une question sur l'enquête relative au personnel de la Confédération, le Conseil fédéral a répondu comme suit :

Aucun rapport définitif n'a encore été établi sur le résultat de l'enquête auprès du personnel fédéral au sujet des possibilités d'économies et sur l'activité des experts, car l'étude se poursuit dans certaines branches de l'administration et nécessite des recherches approfondies. Les résultats obtenus jusqu'à ce jour peuvent être considérés comme satisfaisants.

Au début de 1947, au moment où commençait l'enquête, le Département fédéral des finances et des douanes avait exprimé l'espoir que l'examen des réponses serait terminé à la fin de l'année. Or, il a reçu plus de 600 réponses contenant environ 3,000 suggestions. Pour traiter rationnellement ces suggestions, il fallait, dans la mesure du possible, combiner leur étude avec les autres enquêtes en matière d'économies. Ces enquêtes ne sont pas encore terminées.

Les représentants des associations du personnel ont eu l'occasion entre-temps de se faire une idée de la procédure adoptée pour l'examen des réponses à l'enquête ; ils sont ainsi en mesure de renseigner les journaux professionnels. Vu l'abondance et la nature des suggestions qui nous ont été soumises, il est pratiquement impossible de discuter dans le détail toutes ces propositions avec le personnel. Les expériences faites lors de cette première enquête permettront de créer dans l'administration fédérale, pour la réception et l'examen de propositions du personnel, un service semblable à celui qui existe déjà aux Chemins de fer fédéraux et avec lequel les représentants du personnel pourront être en contact permanent. La Commission interdépartementale pour les questions d'organisation, instituée par l'arrêté du Conseil fédéral du 27 février 1948, examinera dans quelle mesure le personnel pourra collaborer d'une manière plus efficace à la rationalisation de l'administration.

Un nouveau ministre de Suisse au Caire

Le Conseil fédéral a désigné le ministre Daniel Secrétan en qualité de nouvel envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la Confédération suisse en Egypte, dans l'Irak, au Liban et en Syrie.

M. Secrétan succède ainsi à M. Brunner, nommé récemment ministre de Suisse au Portugal.

Le maréchal Mannerheim à Lausanne

Le maréchal Mannerheim, ancien généralissime des forces finlandaises et ancien président de la République de Finlande, est arrivé mercredi soir à Lausanne, venant de Bâle. De nombreux curieux se massèrent sur le quai pour le voir descendre. Le maréchal est à Lausanne pour quelques jours, à l'Hôtel Lausanne-Palace, où il compte prendre du repos.

Quatre automobilistes blessés

Mercredi, vers 4 heures, quatre personnes de Saint-Aubin rentraient chez elles en auto, venant de Lausanne. La voiture était conduite par son propriétaire, M. Balzli. Après avoir quitté Payerne, l'auto s'élança à toute allure sur la route droite de Dompierre à Domdidier. A la suite de l'éclatement d'un pneu, une terrible embardée se produisit. L'auto escalada un talus et revint tomber en bordure de la route. Les occupants purent heureusement en sortir.

M. Jules Dessibourg, commerçant à Saint-Aubin, a plusieurs côtes cassées et une clavicule atteinte. M. Descloux a un bras brisé. Les deux autres passagers ne sont que légèrement blessés. Tous ont reçu les soins d'un médecin.

L'auto est hors d'usage et les dégâts sont évalués à plus de 5,000 francs.

Une voiture se jette contre un platane à Genève

Trois morts

M. Roger Devaux, né en 1911, architecte à Lausanne, était à Genève pour traiter des affaires immobilières, en compagnie de Mme Gilberte Bornand et de sa fille Odette, âgée de 18 ans, habitant Montreux. En quittant la ville du bout du lac au volant d'une puissante voiture américaine dernier modèle, M. Devaux manqua le fameux passage à l'intersection des quais Wilson et du Mont-Blanc et vint s'écraser contre un platane.

Le choc fut extrêmement violent. Des débris de la voiture, on a retiré le cadavre de Mme Bornand qui est décédée des suites d'une double fracture du crâne. Deux médecins tentèrent de prodiguer des soins au chauffeur, M. Devaux, qui avait une grave plaie au front et qui avait la gorge partiellement coupée ainsi qu'à Mlle Bornand, qui souffrait d'une fracture du crâne et de contusions multiples. Tandis que le cadavre de Mme Bornand était transporté à l'Institut de médecine légale, les deux blessés étaient conduits de toute urgence à l'Hôpital cantonal.

Vers 19 heures, M. Devaux décédait sans avoir repris connaissance. Il allait en arriver de même avec Mlle Bornand.

M. Bornand, mari et père de Mme et Mlle Bornand, qui était en déplacement à Lausanne, est arrivé à Genève vers 20 heures. Une enquête a été ouverte par la police genevoise. On croit pouvoir imputer ce terrible accident à un déplorable excès de vitesse.

La voiture, une puissante auto américaine du dernier modèle, était dans un état pitoyable. L'avant en était complètement enfoncé et mis en pièces, cependant que le moteur avait été déplacé de plus d'un demi-mètre en arrière et que le volant, en pivotant, s'était redressé et avait traversé le pare-brise.

Pour un bâtiment des téléphones à Genève

Un message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale demande qu'un crédit de 1,200,000 fr. soit accordé pour l'érection d'un bâtiment des téléphones à Genève, Grand-Pré.

La cote du franc suisse à Paris

La cote officielle des agents de change publie l'avis suivant :

A partir du 1er avril 1948, le franc suisse sera inscrit à la cote des changes de la Bourse de Paris.

Les cours cotés seront ceux du virement télégraphique pour 100 francs suisses.

Les transactions s'effectueront exclusivement sur 10,000 francs suisses.

Les opérations d'achats et de ventes des trois devises inscrites : dollars U. S. A., escudos portugais, francs suisses, seront traitées dès le 1er avril dans les conditions nouvellement définies par l'avis No 307 de l'Office des changes publié au « Journal officiel » le 31 mars 1948.

Des jeunes gens français arrêtés pour vol

La gendarmerie a arrêté à Mex, Vaud, où il était de passage, un couple venant de Paris et ayant pénétré clandestinement en Suisse.

Au moment de son arrestation, le couple, qui était dépourvu de papiers de légitimation, venait de commettre un vol au café de Mex et un autre à Vufflens-la-Ville.

La police de sûreté a pu établir que ce couple était recherché en France pour vol et qu'il avait commis d'autres infractions depuis son entrée en Suisse. En effet, il a commis une filouterie d'auberge à Vallorbe et a pillé les troncs des églises nationales de Vallorbe, Bretonnières et Prilly.

Il s'agit de jeunes gens âgés de 19 et 18 ans. Ils s'étaient rendus en Suisse pour échapper à la police française qui les recherche.

Une centaine de volailles brûlées vives

Un incendie s'est déclaré dans le parc avicole de M. Rumo, à Meyriez, près de Morat, détruisant complètement un grand poulailler. Une centaine de volailles, dont quatre-vingts poussines, ont péri dans les flammes. Grâce à la prompte intervention des pompiers, un bâtiment appartenant au frère de M. Rumo et voisin du poulailler incendié, a heureusement pu être protégé.

Il semble que le feu ait pris dans les couveuses artificielles qui sont chauffées au pétrole. Les dégâts matériels atteignent 3000 francs.

Epilogue d'une tentative de meurtre

Dans la soirée du 21 septembre, un ingénieur septuagénaire tentait de tuer sa femme, de 14 ans plus jeune que lui, à l'aide d'un instrument servant à ouvrir les caisses, dans son appartement d'une commune de la rive gauche du lac de Zurich. Depuis quelques années, l'épouse avec laquelle il vivait en mauvaise intelligence, travaillait seule à l'entretien du ménage. Après lui avoir asséné de nombreux coups à l'aide de cet instrument et l'avoir grièvement blessée, il se retourna ensuite contre un voisin qui était accouru aux cris de la victime, le blessant également. Toutefois, ce geste n'a pas été retenu par la Cour, car l'accusé l'a commis lorsqu'il n'était plus maître de lui.

En ce qui concerne le chef d'accusation de tentative de meurtre, l'irascible ingénieur a été considéré, lors de l'examen psychiatrique, dans un état de responsabilité atténuée, vu que chez lui, une artériosclérose avancée avait conduit à une paralysie cérébrale.

La Cour suprême de Zurich l'a condamné à 6 années de prison. Mais vu son état, la Cour s'est prononcée pour un internement indéterminé dans un asile d'aliénés.

Grave chute en gare de Lausanne

Mercredi peu après midi, une voyageuse a fait une mauvaise chute alors qu'elle descendait rapidement les escaliers du passage sous voie, côté ouest de la gare C. F. F.

Il s'agit de Mme Cuendet, femme de M. le Dr Samuel Cuendet, d'Yverdon, qui est actuellement en Amérique. Elle courait pour prendre son train quand elle glissa et tomba. Des passants s'empressèrent, la relevèrent et tentèrent de mettre Mme Cuendet, — qui souffrait d'une double fracture au-dessus de la cheville — dans un taxi pour la faire transporter à l'hôpital.

Mais des employés de la gare arrivèrent bientôt avec une civière et l'ambulance municipale, mandée entre-temps, fut bientôt sur les lieux, pour conduire la blessée à la clinique chirurgicale de Longeraie.

Nouvelles locales

Les décisions du Conseil fédéral

sur les prix des produits agricoles

Dans sa séance de ce jour, le Conseil fédéral s'est occupé des prix des produits agricoles et a pris à ce sujet les décisions suivantes :

1. Considérant l'état actuel de l'approvisionnement en produits des champs de première importance et les mesures qu'il a prises pour assurer le ravitaillement de notre pays, le Conseil fédéral estime qu'il convient de maintenir la superficie cultivée à 300,000 hectares au minimum. Un certain équilibre doit être conservé entre les diverses cultures des champs, mais les efforts tendront à pousser la production des céréales panifiables et fourragères dans toute la mesure du possible.

2. Les prix des céréales panifiables de la récolte de 1948 seront fixés comme de coutume au moment de la moisson, d'entente avec les milieux intéressés et compte tenu des conditions de production, ainsi que des rendements.

3. Les prix des pommes de terre seront fixés, comme de coutume, peu avant la récolte, dès qu'on pourra en évaluer les rendements, et après consultations des représentants des producteurs, des commerçants et des consommateurs. On tiendra compte, comme on l'a fait jusqu'ici, des conditions de production et de mise en valeur, y compris l'affourragement.

4. Quant aux betteraves sucrières destinées à la fabrication d'Aarberg, leur prix sera fixé selon le coût de la production indigène et l'évolu-

HACOSAN aliment complet

Dimanche 4 avril 1948
2me DERBY DE THYON

tion du prix du sucre sur le marché mondial ; elles seront payées, comme en 1947, 7 francs les 100 kg., sur la base d'une teneur en sucre de 15 pour cent. Si les rendements sont compromis par les intempéries, le Conseil fédéral se réserve de revenir sur la question du prix avant la récolte.

Le Conseil fédéral cherche par là à faciliter aux agriculteurs la réalisation du programme de cultures prévu pour 1947-48.

Tricotage à la main fait à domicile

Le Conseil fédéral a porté à 60 centimes le salaire horaire minimum pour le tricotage à la main fait à domicile, et à 75 centimes celui qui doit être versé pour des ouvrages compliqués. Cette ordonnance entrera en vigueur le 1er avril 1948. Elle aura effet jusqu'à la fin mars 1949.

Feu de forêt

Un gros incendie de forêt s'est déclaré au-dessus de Sion, sur le territoire de la commune de Vex, à un endroit nommé Rochers-des-Grandes-Parois. Le vent soufflait et le feu prit rapidement de l'extension.

Les pompiers de Sion arrivèrent vers 20 h. sur les lieux, sous les ordres du capitaine Bohler. Leur mission consiste surtout à protéger les pépinières de mélèzes de la bourgeoisie de Sion et des chalets proches.

Dans la nuit, les flammes étaient visibles de bien des endroits de la plaine du Rhône, entre Sierre et Sion. Il est encore impossible de se faire une idée des dégâts.

Une ascension peu commune

Jeudi 26 mars, le guide Edmond Petrig, de Zermatt, a réussi l'exploit peu ordinaire à cette saison de conduire un alpiniste, M. Masson, de Paris, au sommet du Cervin par l'arête de Zmutt.

La cordée partit de la cabane du Hœrnli à 5 h. 15 et atteignit le sommet à 14 heures. Les conditions étaient idéales et toutes les difficultés de l'ascension furent vaincues sans trop de peine. A 19 heures, les alpinistes se retrouvaient au Hœrnli, après une descente sans incidents.

Ce n'est pas la première fois que l'on gravit le Cervin en hiver, mais c'est la première fois que l'on passe par l'arête de Zmutt, aussi tôt dans l'année.

Voilà qui promet pour la prochaine « saison alpine » !

Pris en flagrant délit

(Inf. part.) Le garde-pêche Zimmermann a pris en flagrant délit le nommé H. M., demeurant à Sion, qui pêchait la truite à la main. Contravention a été dressée.

Fait à signaler : le contrevenant avait demandé la place dernièrement de curage des canaux.

Représentation théâtrale à Vaas-Lens

Le printemps est là, dans sa livrée joyeuse ;
Les oiseaux gaîment, nous l'avaient annoncé.
Ce folâtre enfant, d'une main généreuse
Aux genêts jette son or, et sa neige aux poiriers.

Les bosquets enchanteurs, de mille nids peuplés ;
Les beaux blés verdoyants, les gazons tout nou-[veaux,
Le charmant rossignol et la fauvette aimée,
Tout ce qui entonne une hyme au Renouveau.

En cette saison riche en doux parfums,
Les chanteurs de Lens, comme chaque année,
Donnent en plein air pour la joie de chacun
Un spectacle théâtral combien apprécié.

Le « baptême du Sang » vous rendra tous meil-[leurs ;
Le « Fauteuil endiablé » fera danser les chaises ;
Et pour faire fuser l'hilarité en chœur,
Il y a — j'oubliais — la « Chambre No 13 ».

Le Duc, cette fois, est enfant du pays ;
L'orchestre bien connu sera encor' présent ;
Et pour mieux compléter le programme choisi,
Les chanteurs, assidus, ont bien « lustré » leurs [chants.

La tombola non plus n'est pas superflue.
Le « Fendant de Bagnoud », je vous en donne gage,
Sera pour vous, amis, le nectar bienvenu,
N'ayant pas, croyez-moi, passé le Rhône à la nage.

Nous vous attendons tous le 4 avril à VAAS
Où pour vous contenter, nous tentons l'impossible
Nous ne prétendons pas être de tout grands « as »
Mais bien des amateurs d'un art si difficile.

Ecoutez, jeunes et vieux, écoutez bien ceci :
En partant de chez-vous, laissez-y vos tracas
Le « Chœur d'hommes » de Lens vous dit à tous [merci
Votre geste, soyez sûrs, il ne l'oubliera pas.

(Voir aux annonces s. v. p.) X.

Incendie de forêt

(Inf. part.) Le « Nouvelliste » a relaté d'autre part qu'un incendie de forêt s'est déclaré mercredi soir sur le territoire de la commune de Vex. Les pompiers de la capitale sont restés une bonne partie de la nuit sur les lieux et ont réussi à maîtriser le feu qui, à un certain moment, devenait des plus menaçants. La pluie s'est mise à tomber et actuellement tout danger est écarté. Les dégâts ne sont heureusement pas très importants.

Une tentative intéressante

M. le Dr Wuilloud, ingénieur agronome à Diolly sur Sion, s'est rendu au Caire pour la troisième fois où il est appelé à tenter une expérience intéressante. Il veut, en effet, essayer d'acclimater en Egypte tous les cépages valaisans avec la collaboration de propriétaires que ce problème intéresse.

SION. — A l'assemblée primaire. — Inf. part. — Les électeurs sédunois se sont réunis en assemblée ordinaire de printemps sous la présidence de M. Bacher, et ont accepté les comptes de l'exercice 1947 qui bouclent, comme le « Nouvelliste » l'a relaté, par un coquet bénéfice.

M. Théo Amacker demanda que la gratuité du matériel scolaire soit accordée à tous les enfants. Cette suggestion a été retenue par le Conseil pour étude. Diverses autres suggestions seront également étudiées.

TROISTORRENTS. — La reproduction du fameux chef-d'œuvre de Rubens. — Corr. — Dimanche dernier, jour de Pâques, ainsi que le « Nouvelliste » l'a déjà relaté, a eu lieu l'installation et l'inauguration d'une toile remarquable. Due au pinceau d'un jeune artiste belge, M. Albert Antoine, domicilié depuis peu dans la commune, cette œuvre est une reproduction de la fameuse « Descente de Croix » du grand maître flamand Pierre-Paul Rubens. De dimensions respectables, 2 m. 80 de hauteur sur 2 m. de largeur, ce tableau est un pur chef-dœuvre de lignes, de mouvements et de couleurs. Il représente le moment pathétique où le Christ décloué s'affaisse et fléchit dans les bras des personnages qui l'entourent. La teinte ivoire de son corps exsangue fait contraste avec la carnation plus colorée, plus exubérante des ouvriers et des femmes assemblés pour accomplir cette triste besogne. Dans une attitude de douloureux émoi, la Vierge éplorée tend ses mains suppliantes vers son auguste fils. Une luminosité presque irréelle se dégage du cadavre et rejaillit sur les visages de ceux qui, juchés sur des échelles ou agenouillés au pied de la croix, recueillent avec respect le corps du martyr. Un ciel sombre et tourmenté ajoute son austérité à la grandeur de cet instant solennel. Cette reproduction relève d'un style d'une rare élégance et d'un art parfait. Offerte à la paroisse par M. Antoine, elle a été avantageusement encadrée grâce à la générosité de notre concitoyen, M. Joseph Berrut.

Nous remercions encore bien chaleureusement M. Albert Antoine pour son beau geste et nous espérons que cette splendide peinture attirera de nombreux connaisseurs dans notre église.

Un groupe de fidèles.

Dernière heure

Le leader communiste Togliatti a subi un gros échec

ROME, 1er avril. — M. Togliatti, le leader communiste italien, a subi mercredi un éclatant échec à Puglia, où il tenait un discours électoral à une foule de 20,000 personnes. Les ayant incitées à s'opposer au plan Marshall, en leur promettant du blé russe, les protestations de ses auditeurs furent si vives que, pendant cinq minutes, il ne parvint pas à reprendre la parole et, lorsqu'il voulut continuer son discours, la foule cria : « Vive l'Amérique ! » et abandonna la place, de sorte que Togliatti resta seul, avec un groupe de communistes.

On relève que, étant donné les efforts que firent les communistes pour gagner à leur cause la population agricole, cet incident marque une défaite des amis de la Russie.

M. Bénès reçoit l'ambassadeur de Russie

PRAGUE, 1er avril. (Ceteka). — M. Silime, nouvel ambassadeur de l'Union soviétique en Tchécoslovaquie, a remis ses lettres de créance jeudi matin au président Bénès, toujours dans sa propriété de campagne de Segimovo Usti.

« Les sentimens d'amitié unissant nos deux nations sont renforcés encore par le traité d'alliance de décembre 1943, a dit en substance le diplomate, et constituent le fondement des relations entre nos deux gouvernements. L'U. R. S. S. est toujours d'avis que nos peuples ne devraient jamais oublier le danger d'une agression allemande. Les peuples soviétique et tchécoslovaque appuient fidèlement tous les efforts déployés en faveur d'une paix durable en Europe. La paix et la sécurité sont aussi nécessaires à nos deux peuples que leurs efforts en faveur du progrès économique et de l'élévation du niveau de vie et du niveau intellectuel des grandes masses de ces peuples de travailleurs ».

Le président Bénès a répondu :

« J'ai ici l'occasion d'insister sur l'importance de notre alliance qui est l'expression naturelle de la profonde amitié unissant nos nations sœurs comme vous l'avez relevé avec justesse. Les peuples de Tchécoslovaquie et de l'Union soviétique sont unanimes dans leur décision d'assurer et de renforcer si possible la paix et la sécurité en Europe. Nous ne désirons rien d'autre que la paix et la sécurité pour le bien de nos peuples tout en leur insufflant un nouveau sang économique et en faisant bénéficier les grandes masses d'une partie du progrès intellectuel. C'est là nos programmes communs et pacifiques tout en nous montrant prêts à faire face au danger possible d'une nouvelle agression allemande. »

L'Espagne et l'aide américaine

WASHINGTON, 1er avril. (A. F. P.) — Au cours des débats à la Chambre qui ont précédé le vote final sur le projet de loi unique englobant tous les programmes d'aide à l'étranger, les représentants ont décidé à nouveau, par 188 voix contre 104, de maintenir l'inclusion de l'Espagne dans le programme de relèvement européen.

Ce nouveau scrutin sur l'amendement Okonsky a été demandé par Mme Helen Douglas, représentante démocrate.

Condamnations à mort en Grèce

ATHENES, 1er avril. (A. F. P.) — Seize condamnations à mort ont été prononcées à Salonique dans le deuxième procès des partisans qui ont canonné la ville le 10 février. 24 accusés comparaissaient cette fois devant le tribunal.

Un attentat contre le directeur de « La Dépêche du Midi »

TOULOUSE, 1er avril. (A. F. P.) — Une bombe a explosé la nuit dernière devant l'immeuble habité par M. Jean Baylet, député radical-socialiste du Tarn-et-Garonne, directeur du journal « La Dépêche du Midi ». Le portail de l'immeuble a été arraché.

En Grèce, les gouvernementaux déclenchent une offensive de grand style

ATHENES, 1er avril. — La grande offensive de printemps des forces gouvernementales grecques est déclenchée. Des opérations de grand style sont en cours dans la région des Monts Krussia.

Le général américain Van Fleet a souligné que les troupes gouvernementales se signalaient par un excellent esprit combattif et qu'elles étaient extrêmement bien équipées.

Le général Van Fleet a établi son Quartier auprès du chef d'état-major général grec.

Désormais les communiqués officiels seront datés du front de Macédoine.

Les nouvelles tendancieuses

ROME, 1er avril. (A. F. P.) — Un journal romain du soir, de tendance communiste, ayant affirmé qu'un plan d'insurrection fasciste devait être mis à exécution le 18 avril, à l'occasion des élections italiennes, le préfet de police de Rome a déclaré qu'il n'était parvenu aux autorités romaines aucune information à ce sujet.

Le statut de la Sarre

PARIS, 1er avril. (A. F. P.) — Un arrêté du ministère des affaires étrangères assimilant la Sarre, du point de vue douanier, au territoire français, a été publié jeudi matin par le journal officiel.

Aux termes de cet arrêté, les traités, conventions, accords ou arrangements de toute sorte, d'ordre économique ou douanier, conclus ou à conclure entre la France et les pays étrangers, sont de plein droit applicables en Sarre.

Attentat à Costa-Rica

SAN-JOSE, 1er avril. (Reuter). — Un avion des rebelles a lâché mercredi une bombe sur le siège du président de la République de Costa-Rica, à San-José. On ne signale aucune victime, mais des dommages matériels. L'avion a pu prendre la fuite.

La cote du franc suisse

PARIS, 1er avril. (A. F. P.) — A l'ouverture du marché libre, le franc suisse a été coté à 76 francs et à 75.80 à la clôture.

Le pupille volait le tuteur

BERNE, 1er avril. (Ag.) — La Cour correctionnelle de Berne a condamné à dix mois d'emprisonnement un jeune homme qui avait dérobé à son tuteur un carnet de chèques-postaux et s'était fait délivrer au moyen d'un faux chèque une somme de 500 francs. Cet individu avait également commis d'autres larcins au préjudice de son tuteur. Comme il avait déjà été condamné à des peines pour des vols, le sursis ne put pas lui être accordé.

Les délégués suisses à la Conférence internationale du travail

BERNE, 1er avril. — Le Conseil fédéral a désigné MM. William Rappard, professeur à Genève, et Max Kaufmann, directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail pour le représenter à la 31me session de la Conférence internationale du travail. M. Jean Mœri, secrétaire central de l'Union syndicale, et M. Charles Kuntschen, secrétaire de l'Union centrale des Associations patronales, représenteront les travailleurs et les employeurs suisses.

La Conférence s'ouvrira le 17 juin à San Francisco. L'ordre du jour prévoit notamment des débats sur l'application des conventions, l'orientation professionnelle, les salaires et la liberté syndicale.

Les détournements

WEINFELDEN, 1er avril. (Ag.) — Le Tribunal criminel de Thurgovie a condamné un monteur, 45 ans et marié, à 10 mois de prison avec sursis pendant 4 ans, pour détournements qualifiés répétés et vol simple répété. L'homme, qui était employé au Service des Eaux d'Arbon, avait trouvé moyen de compléter son salaire en s'appropriant du matériel qu'il revendait au bon prix. Il a retiré de cette façon un montant de 910 francs, qu'il a d'ailleurs remboursé.

Radio-Programme

SOTTENS. — Vendredi 2 avril. — 6 h. 55 L'anglais par la radio. 7 h. 10 Le salut musical. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Rythmes modernes.

17 h. 55 Radio-Jeunesse. 18 h. 30 Musique enregistrée. 18 h. 45 Reflets d'ici et d'ailleurs. 18 h. 55 Musique enregistrée. 19 h. 05 A l'écoute de la paix qui vient. 19 h. 15 Informations. Le programme de la soirée. 19 h. 25 La voix du monde. 19 h. 40 Intermezzo. 20 h. Questionnez, on vous répondra ! 20 h. 20 Le Trio de Genève. 20 h. 55 Sonate. 21 h. 15 Elévation. 21 h. 50 Jazz hot. 22 h. 10 L'Académie humoristique. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Pour les fervents de la musique contemporaine.

Chronique sportive

FOOTBALL

Le championnat suisse

La trêve pascale n'aura duré qu'un... dimanche et l'on aura juste eu le temps d'y songer que voilà la reprise du Championnat suisse avec, en **Ligue Nationale A :**

Cantonal-Young Fellows, Lausanne-Bienne, Locarno-Servette, Lugano-Bellinzone, Zurich-Chaux-de-Fonds, Bâle-Berne et Granges-Grasshoppers. La logique commanderait une victoire des visiteurs dans les cinq premières rencontres, si ce n'est dans la totalité du programme, mais comme sport et logique ne sont souvent pas synonymes, nous attendrons à dimanche soir pour nous... prononcer.

En Ligue Nationale B, Aarau-Chiasso, Concordia Bâle-Bruhl, Schaffhouse-Lucerne, Young Boys-Fribourg et Zoug-Nordstern devraient également rester l'apanage des... voyageurs, alors qu'Urania-International et Saint-Gall-Thoune sembleraient devoir revenir aux amphitryons, mais il y a 50 pour cent de chances que cela tourne autrement.

Pour ce qui est de la Première Ligue, belle recette en perspective à Sion, où **Sierre... recevra le leader Vevey** qu'il avait copieusement battu (4-0) au premier tour. L'histoire étant un perpétuel recommencement, espérons ! Espérons d'autant mieux que Central n'a pas gagné à La Chaux-de-Fonds contre Etoile, ni Stade Lausanne en déplacement contre Concordia. Autres matches : Le Locle-Stade Nyonnais, Montreux-Ambrosiana et Jonction Gardy-Racing Lausanne.

En Deuxième Ligue, Monthey et Martigny recevront respectivement Villeneuve et Saint-Léonard, Sion se déplacera à Bouveret, alors que la rencontre du jour aura lieu à Chippis entre les locaux et Grône. Nous reviendrons du reste prochainement sur la situation extrêmement confuse au sein de ce groupe.

Notre confrère « La Patrie valaisanne » annonce que Sierre II se rendra à Ardon pour son dernier match de championnat suisse. Nous ne savons encore si le calendrier a été modifié, mais nous croyons savoir qu'aucun match n'est prévu dans les ligues inférieures et que ce premier dimanche d'avril est réservé au

Championnat valaisan

dont voici le programme :

Série A : Sierre II-Ardon I (à Sierre !), Sion II-Viège I, Granges-Salquenen et Saint-Maurice-Massongex.

Série B : Sierre III-Granges II, Saint-Léonard II-Chalais II, Saillon-Chamoson, Vernayaz II-Bouveret II, Monthey III-Muraz II, Saint-Maurice II-Martigny III et Châteauneuf-Riddes.

Série C : Chamoson II-Saxon II et Saillon II-Riddes II.

Juniors : Sierre II-Chippis I, Salquenen-Chalais, Grône-Sierre, Granges-Saint-Léonard, Fully-Sion, Saxon-Leytron, Muraz-Martigny et Monthey-Vernayaz.

Bon dimanche et... à mardi !

J. Vd.

Le Derby d'Arbi aux Mayens de Riddes

Le printemps s'annonce avec une bonne avance sur les années précédentes. Les crocus pointent, les oiseaux nous égaient de leur frais gazouillis. Hélas ! la saison du ski a été bien courte. Pourtant, il y a encore une journée que vous ne voudrez point manquer.

Dimanche 11 avril, 3me Derby d'Arbi. Slalom géant (600 m. de dénivellation), sur de belles pistes de printemps. Et l'onctueuse raclette servie dans un cadre idyllique aux pieds des grands mélèzes.

Amis skieurs, retenez cette date, et venez terminer gaiement la saison.

L'Echo d'Arbi.

†

Profondément touchés par les nombreux témoignages d'affection et de sympathie reçus à l'occasion de leur grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, les enfants et petits-enfants de Madame Veuve **Hélène GUERIN** remercient sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.

Parmi les boissons, le café est roi - mais lás, c'est le CAFÉ HAG!

Contre les
CHENILLES
ajouter 1% de Gésarol lors du traitement préfloral (év. postfloral) dans tous les vergers où le traitement d'hiver n'aurait pas pu être effectué.
DDT Geigy DDT

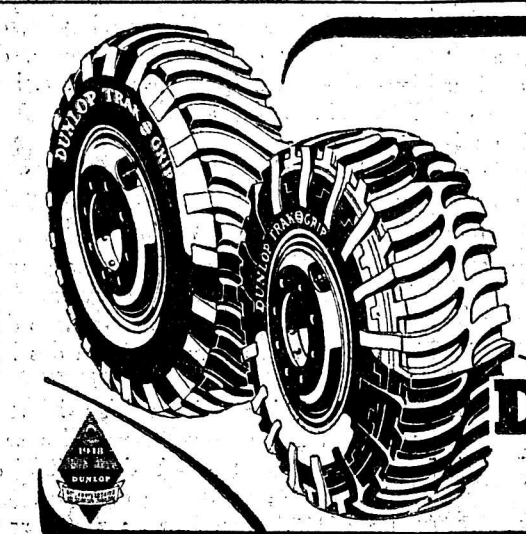

Livraison immédiate

30	× 5	Trakgrip
34	× 7	»
38	× 7	»
36	× 8	»
40	× 8	»
9.75 - 20		»

DUNLOP
MADE IN ENGLAND
DUNLOP S.A. GENEVE

Winterthour Accidents

Société Suisse d'Assurance contre les Accidents à Winterthour

Sous-direction : Lausanne, **Georges Blanchoud**, 1, Grand-Chêne. Tél. 2.41.01
Sierre : **Edouard, René et Marcel Bonvin**, agents généraux

PEPINIERISTES ! PARTICULIERS !
Disponibles :
Barbues Fendant / 3309
marchandise et prix sans concurrence
Pépinières viticoles **DUTRUY Frères, Founex** (Vaud)

Harengs - Liquidation

Caisses de 100 pièces, Fr. 8.— la caisse
Harengs pour fourrager : caisses de 11 kg., Fr. 3.— la caisse
Expéditions contre remboursement, port dû
DESLARZES & VERNAY S. A.
Denrées coloniales en gros. — **SION**

Café Berra - Choëx

Dimanche 4 avril, dès 15 heures
Grand Loto
organisé par la Chorale « **L'Echo du Coteau** »
Nombreux et superbes lots. — Invitation cordiale

VAAS - LENS

Dimanche 4 avril, dès 13 h. 30
Représentation théâtrale
donnée par le « Chœur d'Hommes » de Lens
Au programme :
Le Baptême du Sang
drame en 3 actes
LA CHAMBRE No 13
comédie en 1 acte
LE FAUTEUIL ENDIABLE
comédie en 1 acte
« **Lè dau Payjan** », duo chanté
Orchestre « Mon Village ». Chants, tombola, cantine
Service d'auto-car à partir de la gare de Granges

Arbres fruitiers et d'ornement

Toutes variétés, grandeurs et formes. — Abricotiers 1 an — Arbustes à fleurs — Rosiers — Plantes pour haies — Plantes vivaces toutes espèces aux meilleures conditions — Plants spéciaux de vigne pour treilles. — Création de jardins fruitiers et d'ornement. — Devis sans engagement sur demande
Dirren Frères, Pépinières du Domaine des Iles, Martigny
Tél. (026) 6.10.17

Sommelière

demandée pour bon café de campagne. Débutante acceptée. Entrée de suite ou à convenir. Ecrire sous chiffre **P. T. 7866 L., à Publicitas, Lausanne.**

Sommelière

Bon café de Martigny cherche jeune fille de confiance. Entrée immédiate ou à convenir. Bons gages. Ecrire au Nouvelliste sous P. 6150.

Jeune homme

de 23 ans, ayant diplôme commercial, cherche place dans bureau, commerce, entreprise ou autre. Faire offres au Nouvelliste sous R. 6151.

Cuisinière

capable et de confiance, demandée dès le 1er juin, pour saison d'été. Bons traitements.

JEUNE FILLE
demandée comme fille de cuisine-aide femme de chambres. Entrée début mai. Offres à **Pension Bella Vista, Villars sur Ollon.**

D. K. W.

1937, en excellent état, capote, pneus et freins neufs, Fr. 3800.—, Assurance 1948 payée. **Tél. (037) 8.33.05, Avenches.**

CHALET

3 lits, demandé 21 juillet au 12 août ou 17 juillet au 8 août, 1000 m. ou au-dessus. Eventuellement pension. Offres avec prix et situation à M. **Bosson, Ermenonville 7, Genève. Tél. 6.99.77.**

A vendre

1 pressoir système américain, marque « Rauschenbach », bâti métallique, claies doubles superposées, contenance 20 brantées ; **1 charrue** « Brabant », dernier modèle, No 1, complète, avec rasettes et chariot ; **1 faucheuse** « Cormick », à bain d'huile, barre intermédiaire, à 1 cheval ; **1 meule** de grès à bras, bâti métallique ; **1 char** à ridelles à bras, modèle léger.
Toutes ces machines sont à l'état de neuf et cédées à prix avantageux.
C. DUGON
Machines agricoles
BEX
Tél. 5.22.48

JEUNE HOMME

14 à 17 ans, est demandé pr aider aux travaux de la campagne dans domaine avec pâturage. Gages selon entente. Vie de famille assurée. S'adresser à **Mme Vve Calame, Les Collards p. Les Frètes, Le Locle.**

AVIS

A louer aux Marécottes - Salvan, une
grange - écurie
et 5 à 6 mille mètres de terrains, en plusieurs morceaux, nature pré.
S'adresser Case postale, St-Maurice, No **27833.**

Sommelière

de confiance est demandée. Entrée en service le 9 avril. S'adresser **Café de la Poste, rue John-Grasset 9, Genève.**

On cherche gentille
jeune fille
débrouillarde, comme sommelière et pour aider au ménage dans bon café, débutante de préférence. Faire offres avec photos et références à Publicitas, Sion, sous P 4692 S.

Plantons de salades

hivernées, 1er choix **repiqués** à Fr. 4.— le 100. Expédition franco gare C. F. F. à partir de 500. **G. Cuénoud, horticulteur, Aigle.** Téléphone 2.20.33.

Occasion, en parfait état, à vendre environ 12 m3 de
bois de charpente
pour construction, soit poutres et chevrons de plusieurs dimensions. Rinaldo Fuchs, Chamoson. Tél. 4.14.78.

A vendre, en bloc, trois
jeunes vaches
4 ans, race d'Hérens de choix. S'adresser sous **P 4787 S Publicitas, Sion.**

A vendre un
veau mâle
S'adresser à Mme Vve Henri Juilland, St-Maurice.

A vendre 10
ruches
D. B. peuplées, au choix sur 20. Mettan Joseph de Jos., La Rasse-Evionnaz.

A vendre beaux
plantons de fraises
Mme Moutot. S'adresser au Nouvelliste sous O. 6149.

Sommelière

23 ans, cherche place dans bon café des environs. Faire offres à Mlle Gabrielle Croset, Ollon, Vaud.

Jeune FILLE

libérée des classes, trouverait place pour aider au ménage et au jardin. Possibilité d'apprendre le métier de sommelière. Bons gages et vie de famille assurés. Ecrire au Nouvelliste sous S. 6152.

On demande pour entrée de suite
sommelière
consciencieuse et honnête ; débutante serait mise au courant. S'adr. Café de la Poste, Delémont. Tél. 2.13.73.

Jeune homme sérieux, travailleur et ayant bonne situation, cherche
Fr. 4 à 5.000.-
(5 ans) avec bonne garantie et bon taux. **Bon placement de capital.** Offres sous chiffre **P 4778 S Publicitas, Sion.**

A louer de suite, Avenue de la Gare, à Bex
TERRAIN
maraîcher, 30,000 m2, arrosable et arborisé. Fraisière 4500 m2. S'adresser chez Ch. Dupont, St-Maurice. Tél. 5.41.62.

On demande un
orchestre
de trois musiciens pour kermesse du 1 et 2 mai : le 1er mai en soirée et le 2 en matinée et soirée. Adresser les offres à la Société de musique « La Villageoise », Dorénaz.

Vélo

homme à vendre cause de départ, superbe occasion.
Faire offres à Félix Chappot, chaussures, Martigny-Bourg.

POUSSINS

1 jour, livrables chaque semaine. Leghorn Fr. 1.60 pièce ; Italiennes, Fr. 1.70 pièce. Passez vos commandes à temps.
Parc avicole, Grône. Tél. 4.22.78.

Moto ALLEGRO

A vendre une moto Allegro, 1 HP., dernier modèle, roulé 1 mois, payée 2300 fr., à céder pour Fr. 1600.—.
Garage Lugon, Ardon
Tél. 4.12.50

A vendre beaux plantons de
FRAISES
provenant de jeunes fraisières, 2 francs le cent. S'adresser à Marcel Mathey, Martigny-Bâtiaz.

A vendre de suite
TRACTEUR
agricole Diesel 1945, « Hürlimann », 16 CV
pneus neufs. Excellent état
GARAGE GREMAUD — BULLE

A vendre
terrain à construire
de 12,000 m2 situé dans la région de Montana, au prix de Fr. 2.80 le m2, avec source d'eau privée, et à proximité de la route cantonale.
S'adr. chez **Martin Bagnoud, agence immobilière, Sierre. Tél. 5.14.28.**

Agencement et transformations

Magasins — Cafés — Tea-Room, etc.
par spécialiste
H. POLLI, Architecte
Martigny-Ville

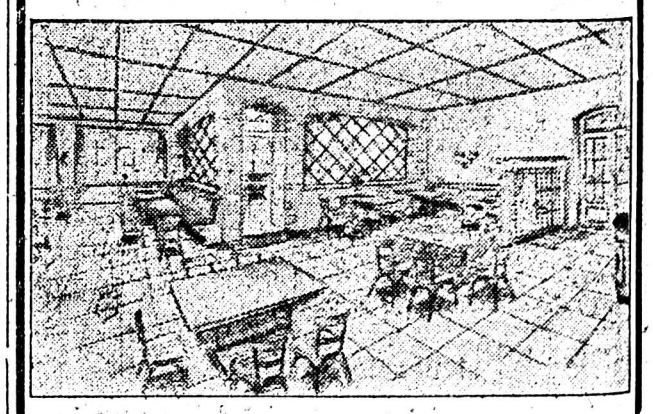

Perdu, jeudi 25 mars, dans la matinée, parcours gare-cimetière
lunettes
écaille claire.
Ecrire **Mme J. Ghika, Hôtel Alexandra, Lausanne.** Téléph. 2.28.06. **Récompense.**

POUSSINS

d'un jour, LEGHORN, 1 fr. 60 pièce. Elevage contrôlé. Maurice Jeanneret, St-Triphon-Gare. — Tél. ; réseau Monthey 4.23.86.

La **Coopérative fruitière** de **Fully** cherche pour saison des fruits
CHAUFFEUR
expérimenté. Adresser offres écrites avec prétentions et références au gérant.

A vendre ou à louer environ 800 m2 de
terrain à bâtir
ou cultivable (entrée route d'Epinassey à droite). **Téléph. 5.24.70, Bex.**